



Informations municipales

Bientôt un distributeur de billets à Gragnague

Finis les kilomètres pour retirer des billets.

Prochainement, mi-mai, vous pourrez bénéficier d'un service de proximité offert par la municipalité de Gragnague.

Ce distributeur de billet sera géré par la BRINKS qui en assurera l'approvisionnement. Il est situé à côté de l'église, contre la boulangerie. Alors n'hésitez pas à l'utiliser ; plus il y aura de retrait, moins il y aura de frais de fonctionnement indus à la Commune.



Nuisances sonores : Règlementation

Les beaux jours arrivant, il faut veiller à son entourage. La réglementation concernant les nuisances sonores limite les heures concernant les activités et travaux bruyants. Sont concernés : les tondeuses à gazon, tous les engins mécaniques ou électriques (taille-haie, motoculteur, aspirateur, souffleur de feuilles, broyeur, nettoyeur haute-pressure, ...)

Rappel des horaires à respecter :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Quads et motos sur chemins ruraux

Certains chemins ruraux se transforment parfois en zone de rodéo sauvage pour les motos et quads. Cela engendre des problèmes de sécurité surtout envers les piétons qui se promènent sur ces chemins. Cela entraîne aussi des nuisances sonores (tapages diurnes : article R1336-5) qui sont répressible par la loi.

Afin de concilier les contraintes de tous et respecter autrui, nous vous demandons d'avoir un comportement civique envers votre entourage.

A noter : La loi du 3 août 2018 a durci les sanctions : elle a fait du rodéo sauvage un délit punissable d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende, la peine de prison et l'amende étant doublées si les faits sont commis en réunion ; les deux-roues peuvent être confisqués

Carte grise ; des démarches simplifiées

La totalité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le seul site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Prudence: Des sites Internet entretiennent l'ambiguïté en copiant l'apparence du site officiel dans un but lucratif et facturent les démarches d'obtention du certificat d'immatriculation plus cher que le prix officiel. Informez-vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise via ce site.

Si vous éprouvez des difficultés à faire votre demande sur internet, vous avez la possibilité d'être accompagné par un garage automobile agréé dans le 31.

En cas de perte de votre certificat d'immatriculation, et pour toute information consultez le site : www.demarches.interieur.gouv.fr





Vaccination Covid à Gragnague : premier bilan

A Gragnague, depuis le 23 mars le personnel médical a augmenté ce qui triple la capacité journalière.

Depuis l'ouverture du centre, plus de 2000 personnes ont pu se faire vacciner. Horaires : 9h à 13h45, et parfois plus tard.

Sur le week-end des 6 et 7 mars, en ouverture exceptionnelle, 218 patients de plus de 50 ans présentant des comorbidités ont eu leur 1^{ère} injection.

Certes il n'est pas facile d'obtenir des créneaux mais vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le numéro vert **0800 541 919** ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h ou bien sur le site de « www.sante.fr » qui propose une liste complète des centres ouverts dans chaque département.

Actuellement, la vaccination concerne les personnes âgées de plus de 70 ans sans comorbidité, les personnes vulnérables à très haut risque, les personnes en situation de handicap, les personnes de 50 à 69 ans souffrant d'une ou plusieurs comorbidités, les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social.

Dès le 16 avril, accès aux personnes de plus de 60 ans.

Stationnement place Bellegarde

Afin de ne pas gêner le déroulement du marché de plein vent il est interdit de se garer sur la place Bellegarde les vendredis de 14h à 19h.

Merci de bien vouloir respecter ces consignes pour le bien de tous.



Installation d'un modulaire pour les sanitaires à l'école

Au regard des effectifs scolaires en progression, l'installation d'un modulaire pour les sanitaires à l'école a été nécessaire. En effet, dans l'attente du réaménagement des « Petits Artistes », un module toilettes composé de 6 wc filles, 2 wc garçons, 4 urinoirs et d'un wc PMR a trouvé sa place dans la cour de récréation de l'école.

C'est mi-février, un mercredi après-midi sans présence d'enfants dans les locaux, qu'a eu lieu cette opération. Elle a nécessité une énorme grue d'une capacité de 60 tonnes afin de pouvoir déposer ce bloc sanitaire à plus de 50 m, en passant par-dessus le toit de l'école. Opération délicate réalisée avec succès et qui permet ainsi la mise aux normes quantitative des toilettes élémentaires.

Des nouvelles de la C3G

Après des mois difficiles, les acteurs économiques locaux ont besoin de notre soutien ; vous trouverez « Le Petit Essentiel », un guide de référencement des commerçants et artisans locaux. Toutes les adresses locales pour vos courses alimentaires (boulangeries-pâtisseries, boucheries, traiteurs, épiceries, producteurs locaux...), pour vos achats d'équipements, envies de shopping (boutiques d'habillement, décoration, joaillerie...) et pour vos moments de fête et de détente (restaurants, instituts de beauté, coiffeurs...) sont dans ce guide à télécharger sur :

<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/images/COMMERCES/Guide-Commerces-CoteauxduGirou-confinement.pdf>

Durant cette période de crise sanitaire il n'est pas toujours facile d'aller bien loin, alors tentez Les Coteaux du Girou.

Toutes les idées découvertes, randos, patrimoines, marchés, sont sur le site de la C3G :

<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/tourisme-loisirs/offre-touristique/venez-vivre-l-experience-coteaux-du-girou>

Ateliers compostage 2021 : Ne jetez plus vos biodéchets, transformez-les en ressources !

Fort de ses connaissances sur le compostage et souhaitant pérenniser cette pratique sur tout le territoire des Coteaux du Girou, la Communauté de Communes vous invite à participer à un atelier compostage avant de pouvoir repartir avec ou sans le bac à compost.

Inscrivez-vous à un de nos ateliers gratuits :

prevention.dechets@coteauxdugirou.fr

Dates : <http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/vie-quotidienne/les-ordures-menageres/ateliers-compostage>

Bénéficiez de conseils d'experts en matière de compostage

Repartez avec (ou sans) un bac à compost et un bio seau.

Compostez chez vous et valorisez ainsi vos ressources !



Travaux RD 45 - Route des Coteaux

Des travaux de réaménagement de la route des Coteaux ont lieu depuis le 6 avril et dureront jusqu'à fin août. Cela concerne le tronçon de route depuis le futur lycée jusqu'au pont de l'autoroute. Ces travaux concernent l'enfouissement des réseaux, le busage du fossé, les murs de soutènement et les trottoirs. La route reste praticable uniquement pour les riverains et les transports scolaires.

Informations associatives :

Poney Club d'En Graougnou

Nous sommes un établissement ouvert au public et acceptons le passage sur notre propriété sans problème. Cependant depuis un certain temps, l'afflux de personnes a augmenté. Le chemin traversant le centre équestre est aussi un accès aux différents prés pour nos chevaux, nous les manipulons quotidiennement et les animaux ne sont pas désensibilisés aux VTT et joggers qui passent sans se soucier de la sécurité du personnel du centre. Les chevaux peuvent être perturbés par les vélos roulant à vive allure et les jogger, et donc, ils mettent en danger ceux qui les manipulent.

De plus il est difficile d'interpeller les passants assourdis par leurs oreillettes connectées...

Pour rappel, les chemins surlignés en rouge sont des chemins privés et aussi un passage pour notre travail, nous ne souhaitons pas interdire l'accès mais il ne faut pas que les usagers perturbent notre activité.

La semaine dernière un VTT est arrivé sans précaution dans le dos d'un cheval monté et a provoqué une chute du cavalier avec comme conséquence une fracture de la clavicule. C'est un incident déplorable.

Je vous rappelle aussi que les bois au-dessus de Labourdette sont privés... Des panneaux sont en place.



Nous réduisons au maximum notre présence sur la voie publique car c'est devenu trop dangereux. Cependant nous respectons le code de la route et attendons des autres usagers une extrême prudence car les chevaux sont des animaux imprévisibles.

Vente de muguet



Pratiquer la solidarité

Le Secours Populaire de GRAGNAGUE sera présent le **1er mai** à partir de 8h devant la boulangerie de GRAGNAGUE pour la vente de muguet.

Rappel : Une équipe de bénévoles vous accueille dans ses locaux et vous propose : écoute, accompagnement, aides diverses (scolaire, administrative, alimentaire), recueil de vos dons et vente à petits prix (vêtements, maroquinerie, chaussures, jouets, accessoires, vaisselle...)

☞ Fermé le mois d'avril pour cause de COVID-19 et espérons la réouverture dès le mois de mai :

Mardi : 9h30 à 12h00
Jeudi : 9h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Vendredi : 16h à 19h

3 Impasse des Chênes, à côté du cabinet de kinésithérapie et des ateliers municipaux
31380 GRAGNAGUE
05.61.37.13.47
gragnague@spf31.org



Secours Populaire Gragnague



TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE